



Vincent LASSELIN, Directeur de l'ESAT Renaissance et des services Remora 59. Je vais reprendre ici quelques mots clefs cités précédemment par les intervenants de l'atelier :

- Projet professionnel,
- Valorisation,
- Reconnaissance des compétences
- Les travailleurs demandent d'aller plus loin
- Travailleur actif/acteur
- VAE
- Parcours

Ces mots clefs sont à mettre en articulation avec la question centrale de l'insertion professionnelle.

D'ailleurs, dans la présentation de l'ARESAT, des questions ont été évoquées concernant la reconnaissance et la valorisation des savoirs faire né de l'expérience professionnelle. Quelles activités formatrices proposées en ESAT permettant l'expérience apprenante ?

L'ESAT Renaissance et les services Remora 59 sont gérés par l'association nationale Voir Ensemble pour personnes déficientes visuelles.

Créé en 1964, l'ESAT Renaissance est agréé pour 25 places et accueille 32 travailleurs déficients visuels . Les services Remora accompagnent 500 personnes dans la région Nord-Pas-de-Calais. Il est composé d'un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et d'un Service d'Appui à l'Emploi (SAE) concernant le maintien et l'insertion professionnelle des personnes déficientes visuelles. Ces deux services sont sollicités régulièrement par l'ESAT :

- Accompagnement social (SAVS),
- Etudes et aménagements de poste (SAE..)

Dans le cadre de nos interventions, nous pouvons constater des difficultés importantes d'insertion professionnelle. En effet, même s'il existe une avancée au niveau des technologies et des moyens de compensations et une évolution de la législation (réf à l'obligation d'emploi 6 %) nous pouvons constater un taux de chômage très élevé. Entre 50 et 70 % suivant les problématiques visuelles (29 % des aveugles et des malvoyants profonds occupent un emploi, 47 % pour les malvoyants et 65 % pour les malvoyants légers : Données AGEFIPH Point de repères déficience visuelle 2000) .

Ces personnes restent souvent très isolées et peu qualifiées. De plus, nous pouvons souligner l'importance de la méconnaissance des employeurs concernant les potentialités de la personne. Les structures d'accompagnement à l'emploi ne sont pas suffisamment sensibilisées pour accompagner les personnes dans leur recherche d'emploi ou de formation professionnelle.

Un manque de qualification, une méconnaissance des employeurs et des familles incitent certaines personnes à s'orienter temporairement ou pas vers le milieu protégé.

1400 ESAT pour 115 000 places soit 120 000 personnes concernées. En 2001, le secteur protégé pour les personnes déficientes visuelles rassemblait 861 personnes (2 % en atelier protégé et 1 % en ESAT Données DRESS statistiques 2004 et 2005)

Si les ESAT ont des missions d'insertion professionnelle , nous pouvons constater très peu de passage en milieu ordinaire. Environ 0,22 % au niveau national (Marie-Anne Montchamp, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale, 21 mars 2011 rencontre avec Andicat). Pour l'ESAT Renaissance, il n'existe peu voire pas de passage en milieu ordinaire.

Les missions et les finalités de l'ESAT Renaissance :

- favoriser et permettre l'accès par le travail
- rendre autonome par le travail,
- aménager la structure et les conditions de travail pour les rendre accessibles et très proches du milieu ordinaire
- développer des activités à caractère professionnel visant à améliorer les capacités professionnelles individuelles
- permettre l'épanouissement
- offrir des soutiens médico-sociaux et éducatif
- accompagner l'évolution personnelle et professionnelle
- permettre d'accéder au milieu ordinaire
- élaborer conjointement un projet personnalisé adapté aux capacités de chacun
- reconnaître la personne accompagnée comme actrice

Les axes de développement :

- Promouvoir le développement professionnel des travailleurs
- Offrir un cadre de travail épanouissant et sécurisant, vecteur d'équilibre et reconnaissance
- Concilier efficacité productive et accompagnement

Les activités de production proposées sont actuellement des activités économiques traditionnelles (cannage-paillage, sous-traitance) et d'une activité plus spécifique (imprimerie braille). Ces différents ateliers permettent :

- (en chaisserie) de développer des compétences liées à la concentration, la précision la patience , la rigueur..
- (en sous-traitance, activité diversifiée qui nécessite une grande réactivité et offre une gamme d'apprentissages variés), permet de développer des compétences liée au travail en équipe , à la complémentarité, à l'écoute
- (en imprimerie braille) permet de mobiliser des compétences cognitives.

Toutefois, ces activités économiques traditionnelles proposées n'ont pas de réel référentiels métiers et ne permettent pas de qualification ni de validation d'acquis. Par conséquent, très peu de possibilités pour passer en milieu ordinaire.

Pourtant plusieurs travailleurs (5 à 6 travailleurs sur 32) souhaitent s'inscrire dans cette démarche. Hormis un accompagnement renforcé et des mises à disposition à développer, il nous semble important de pouvoir modifier l'activité de production des ateliers notamment vers le service.

Cette orientation n'est pas nouvelle pour les ESAT en général. En effet, en France, de nombreux établissements se sont orientés vers les services : espace verts, blanchisserie, restauration...

C'est pourquoi, avec l'association Voir ensemble, les professionnels et les travailleurs nous avons pensé tout d'abord à l'ouverture d'un nouvel atelier de numérisation et d'archivage. Mais finalement, le peu de perspectives en termes de qualification ou d'opportunités et d'avenir ont orienté notre choix vers d'autres types de services.

En effet, nous avons choisi un atelier permettant aux travailleurs de l'ESAT de construire un projet professionnel à l'interne et à l'externe.

Plusieurs indicateurs ont orienté notre choix vers la restauration rapide :

- Le demande des travailleurs de s'orienter vers le milieu ordinaire,
- la possibilité de mettre en avant un référentiel métier,
- de mettre à disposition les travailleurs individuellement ou collectivement dans d'autres structures
- la possibilité de s'appuyer en amont ou en aval sur des institutions et des centres de formation spécialisé en restauration et à la déficience visuelle
- la possibilité de s'appuyer sur l'expertise des professionnels de l'ESAT et également des professionnels du service REMORA (ergonomes, ergothérapeute, instructeur de locomotion, opticien spécialisé en basse vision, psychologue du travail)
- l'expérience de 2 travailleurs ayant suivi une formation en tant qu'agent polyvalent de la restauration,
- Et , l'opportunité économique. Grâce , à la dynamique de quartier , et à l'ouverture récente d'une école d'ingénieur à proximité.

Nous avons vérifié la pertinence du projet à travers le comité de pilotage et du Conseil de Vie sociale. L'importance de l'implication des travailleurs est essentielle. L'objectif est bien entendu de ne pas les mettre en difficulté.

La restauration rapide comme nouvelle activité demandera d'acquérir de nouvelles compétences et de modifier l'organisation de l'ensemble des ateliers. Les référentiels métiers concerne :

- Relation client :
  - accueillir,
  - renseigner,
  - conseiller
  - encaisser
- Préparation et service :
  - appliquer les règles fondamentales d'hygiène
  - manipuler des appareils potentiellement dangereux (four...
  - gérer son stress si client mécontent ou pressé
- Entretien et nettoyage :
  - utiliser des produits détergents et les ustensiles de nettoyage

C'est pourquoi, l'ouverture au public ne peut être effectuée qu'après avoir accompagné l'ensemble des acteurs dans cette démarche :

- formation du CVS
- formation restauration
- accueil de stagiaire ergonome, moniteur d'atelier

Comme toute activité de production en ESAT, il faut vérifier l'équilibre entre les missions médico-sociales et les besoins de production.

C'est pourquoi, il est nécessaire de pouvoir s'appuyer sur un coordinateur de production et une chargée d'insertion professionnelle et sur les services REMORA (réseau insertion et maintien professionnel)

Cette activité formatrice doit pouvoir être une passerelle vers le milieu ordinaire en corrélation avec le projet de chacun.